

## Melanie Roure

---

**De:** SCHOUKROUN Yves (SNCF / DIRECTION REG DE MONTPELLIER / DIR AFFAIRE TERRITORIALE) <yves.schoukroun@sncf.fr>  
**Envoyé:** vendredi 5 juin 2015 09:04  
**À:** mairie@genolhac.fr  
**Cc:** Brunet.Jean-Romain@cr-languedocroussillon.fr; francois.ambrogiani@gard.gouv.fr  
**Objet:** Report de la reunion de notre réunion de ce jour

Bonjour Monsieur le Maire,

Comme je vous l'ai annoncé hier, nous sommes au regret de reporter notre rencontre de ce jour à la mairie de Génolhac pour des contraintes d'agenda. Nous nous rencontrerons donc, comme convenu sous l'égide de Monsieur le Sous Préfet d'Alès dès le mercredi 10 juin à 10h30.

Je tiens à nouveau à vous rassurer sur la réouverture à la mi-juin 2015 du guichet de la gare de Génolhac, dans le cadre de l'expérimentation et dans le respect de l'engagement pris avec le Conseil Régional Languedoc- Roussillon.

Bien cordialement

**Yves SCHOUKROUN**  
Directeur aux Affaires Territoriales

**SNCF - DIRECTION REGIONALE LANGUEDOC-ROUSSILLON**  
4, rue Catalan BP 91242  
34011 Montpellier Cedex 1  
Tel : +33(0)4 99 74 15 19  
Mobile : +33(0)6 19 89 72 00

-----  
Ce message et toutes les pièces jointes sont établis à l'intention exclusive de ses destinataires et sont confidentiels. L'intégrité de ce message n'étant pas assurée sur Internet, la SNCF ne peut être tenue responsable des altérations qui pourraient se produire sur son contenu. Toute publication, utilisation, reproduction, ou diffusion, même partielle, non autorisée préalablement par la SNCF, est strictement interdite. Si vous n'êtes pas le destinataire de ce message, merci d'en avvertir immédiatement l'expéditeur et de le détruire.  
-----

This message and any attachments are intended solely for the addressees and are confidential. SNCF may not be held responsible for their contents whose accuracy and completeness cannot be guaranteed over the Internet. Unauthorized use, disclosure, distribution, copying, or any part thereof is strictly prohibited. If you are not the intended recipient of this message, please notify the sender immediately and delete it.